www.essentielcameroun.com - https://www.facebook.com/EssentielCameroun

L'essentiel DU CAMEROUN

400Fcfa

Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP

Hebdomadaire d'information et d'analyse

N°235 lundi 25 février 2019

OPÉRATION ÉPERVIER À LOBO

Ces indemnisations qui mènent à Kondengui

Alors que la vague des arrestations enregistrées dans le cadre de la construction du port en eau profonde de Kribi est encore vivace dans les mémoires, voici que s'ouvre le feuilleton judiciaire de la phase I de la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala. Dénominateur commun : le motif des interpellations (l'argent des indemnisations détourné) et le profil des prévenus (les autorités locales pour la plupart).

P. 4

COUCHES JETABLES

Les premières marques commercialisables sont connues

P. 8

ÉGLISE CATHOLIQUE

Sodoma : le livre et des débats TV jettent le trouble sur le clergé camerounais

P. 7

ASCENSION DU MONT CAMEROUN

L'espoir qui vient de Buea

La compétition s'est courue samedi dernier malgré la menace sécessionniste. Aucun incident majeur n'a été enregistré.

P. 15

POLÉMIQUE AUTOUR DE CHANTAL BIYA

Un *Tweet* comme réponse à « *Jeune Afrique* »

Au cœur d'une querelle engendrée par le magazine panafricain le 17 février dernier, c'est sur son compte Twitter que la Première dame camerounaise s'est exprimée en 31 mots pour remobiliser ses troupes derrière ses œuvres humanitaires.

Mercedes Beleheka

Il a fallu cinq pages au magazine « *Jeune Afrique* » pour chercher à ternir l'image de Chantal Biya, mais à elle, il n'a fallu que 31 mots pour s'adresser aux Camerounais via son compte *Twitter* : « *À tous ceux qui m'accompagnent dans mon action humanitaire, restons motivés et engagés. Ne nous laissons pas distraire par la calomnie, le mensonge et la méchanceté. Je vous remercie tous.* » Une démonstration fidèle d'une des vertus qui a toujours su définir la Première dame camerounaise : la discrétion. Une qualité qu'elle fait valoir depuis une vingtaine d'années aux côtés de son époux, Paul Biya, monsieur le président de la République, le vrai, le seul, l'unique. Elle qui, au fil des ans, s'est dotée d'une réputation de dame de cœur grâce à son action humanitaire qui lui a d'ailleurs valu des récompenses et reconnaissances mondiales (Lauréate d'Or avec cordon du Grand Prix Humanitaire de France, ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale), se voit aujourd'hui être ironiquement appelée « *Madame la présidente* » par le journal de Béchir Ben Yahmed. Pourtant, présidente elle l'est bel et bien de plusieurs associations, cercles et fondations mais pas du Cameroun, et Chantal Biya n'a d'ailleurs jamais manifesté le vœu de supplanter son époux dans ses fonctions.

Cette réponse qui, depuis sa publication au soir du 21 février dernier, fait couler encre et salive viendra on l'espère mettre un terme aux nombreuses querelles d'une certaine presse qui, lorsqu'elle ne s'attaque pas directement à Paul Biya, cherche à s'en prendre à ses proches. Malheureusement pour celle-ci, aujourd'hui plus qu'hier, le peuple camerounais sait exactement ce qu'il veut, il l'a une fois encore démontré le 07 octobre dernier. S'en prendre à celle communément appelée la « *Mama* » n'aura donc servi qu'à rehausser son image auprès de ses compatriotes qui la voit comme une icône. Et rien, même pas la calomnie, le mensonge et la méchanceté ne pourront changer ça.

CAMERMEDIAS SARL

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
essentielducameroun@yahoo.com
www.camermedias.com

L'essentiel DU CAMEROUN

Directeur de la publication : Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction : Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales : Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers : Blaise Nnang
Chroniqueurs : Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana, Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mounga, Aboubakar Yero, Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Mercedes Beleheka, Annette Olinga, Bélise Hiol, Nathalie Ahanda, Nadège Nyemeck
Relecture : Lionel Owona
Webmaster : Jean-Francis Ahanda
Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi
Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou, Boris Manda Nkodo et Alice Thècle Balla
Stagiaires : Rose Bertille Mbang, Arnaud Evina, Camille Olivia Ayissi
Conception Graphique: Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33783195537)
Production : Eric Azegue
Impresssion : SOPECAM
Tirage : 4000 exemplaires
Distribution : Eric Azegue, Joseph Nkomedo
https://www.facebook.com/EssentielCameroun

DÉCENTRALISATION

Une dotation générale de 49,8 milliards pour 2019

Le décret du Premier ministre, fixant sa répartition, a été rendu public le 22 février dernier.

Une synthèse de Arnaud Joseph Etoundi

Le Premier ministre Joseph Dion Ngute a signé le 22 février dernier à Yaoundé le décret fixant la répartition de la dotation générale de la décentralisation au titre de l'exercice budgétaire 2019. Le montant global de l'enveloppe donc la somme s'élève à quarante-neuf milliards huit cent millions FCFA est affectée à la dotation générale de la décentralisation au titre de l'exercice budgétaire 2019, dont une partie de cette enveloppe (13 milliards huit cent millions) est destinée au budget de fonctionnement des collectivités territoriales décentralisés partant de la rémunération des magistrats municipaux aux interventions spéciales ou d'urgences en faveur de certaines collectivités territoriales décentralisées d'une part, et de 36 milliards FCFA réservés au budget d'investissement de l'exercice 2019 destiné au financement des projets communaux maturés, arrêtés d'accord parties par les communes bénéficiaires.

Par ailleurs, les ordonnateurs et les ordonnateurs délégués des organes et structures bénéficiaires de la dotation générale de fonctionnement font tenir au Premier ministre le 31 janvier au plus tard de l'année budgétaire suivante, un rapport d'activités, assorti du compte d'emploi des ressources allouées pour le compte de l'année budgétaire précédente. La dotation générale de la décentralisation au titre de l'exercice budgétaire 2019 est repartie de la manière suivante :

REPARTITION DE LA DOTATION GENERALE DE FONCTIONNEMENT

N°	EMPLOIS	MONTANT EN FCFA
1.	Rémunération des magistrats municipaux	3.000.000.000
2.	Provision pour rémunération du président et des membres des Bureaux des Conseils Régionaux	2.000.000.000
3.	Provision pour démarrage de fonctionnement des Conseils Régionaux	5.000.000.000
4.	Fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation	200.000.000
5.	Fonctionnement du Comité interministériel des Services Locaux	210.000.000
6.	Impression et diffusion de la stratégie nationale de la Décentralisation	40.000.000
7.	Fonctionnement du comité chargé du suivi des procédures relatives au paiement du traitement de base des exécutifs des communes, des présidents et membres des bureaux des conseils régionaux	20.000.000
8.	Fonctionnement du comité national des Finances Locales	140.000.000
9.	Fonctionnement de la commission interministérielle de Coopération Décentralisée	30.000.000
10.	Financement des séminaires d'imprégnation des nouveaux élus locaux	300.000.000
11.	Appui au programme national de formation aux métiers de la ville	60.000.000
12.	Appui aux Syndicats de communes	50.000.000
13.	Appui à la mise en place des Bureaux d'emplois municipaux	50.000.000
14.	Appui à l'intervention des services déconcentrés de l'État apportant leur concours ou leur appui aux collectivités territoriales décentralisées	600.000.000
	TOTAL	**13.800.000.000**

34ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Sous le signe de la lutte contre les inégalités

La ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille Catherine Abena Ondoa a lancé les festivités liées à cet évènement jeudi dernier à Yaoundé.

René Noël Atangana

La cérémonie de lancement le 21 février avait pour cadre l'esplanade du nouveau bâtiment du abritant les services du ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille en face de l'Immeuble rose. Au cours de cette rencontre, Catherine Abena Ondoa a entretenu les participants sur le thème : « *Croisade contre les inégalités de sexe, urgence de s'arrimer à la nouvelle impulsion* ». Elle a fait remarquer que le gouvernement camerounais s'emploie à réduire l'écart et à atteindre une représentation à 50/50 dans l'administration publique.

Proclamée par les Nations Unies en 1977, la Journée internationale de la femme puise ses origines dans des manifestations de femmes du début du

20ème siècle, réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les sexes. De toutes les dates importantes qui ont jalonné les premières années de lutte pour l'émancipation de la femme, en Europe et dans le monde, aucune, pourtant, ne correspond au 08 mars.

On comprend alors pourquoi Marie Thérèse Abena Ondoa a rassemblé à Yaoundé, les responsables des administrations publiques, parapubliques et privées, les organisations de la Société civile, les réseaux d'associations et les partenaires techniques et financiers. La réflexion a porté sur les préparatifs de la 34ème édition de la Journée internationale de la femme (JIF). Il a été question de trouver ensemble des stratégies et moyens pour la réussite de cette édition dont le thème est «*Croisade contre les inégalités de sexes : s'arrimer à la nouvelle impulsion*».

Pour ce qui est du défilé des femmes le 08 mars prochain, la ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a indiqué que les inscriptions sont déjà ouvertes depuis décembre 2018 dans les services centraux et déconcentrés du ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.

INDEMNISATIONS

Le maire de Lobo et l'ancien sous-préfet arrêtés

Avec d'autres personnes, ils sont soupçonnés d'avoir indûment perçu de l'argent en lieu et place des ayants droit déplacés par le tracé de la phase I de l'autoroute Yaoundé-Douala.

Joseph Kofane

Au Cameroun, les mauvaises pratiques en matière d'indemnisations relatives aux travaux de construction des ouvrages publics ont décidément la peau dure. Alors que la vague d'arrestations enregistrées dans le cadre de la construction du port en eau profonde de Kribi est encore vive dans l'opinion, le feuilleton judiciaire de la phase I de l'autoroute Yaoundé-Douala, autour de la ville de Lobo (département de la Lekié), vient conforter l'adage selon lequel, *« chassez le naturel, il revient toujours au galop »*. Et dans cette boulimie collective de se remplir les poches à tout prix, toutes les composantes sociales sont concernées : autorités administratives, municipales, traditionnelles, agents de l'Etat et même des hommes de Dieu ! D'où le caractère profond d'une gangrène qui ronge les projets au Cameroun, entravant ainsi leur exécution, non sans mettre en froid les pouvoirs publics avec leurs partenaires extérieurs. Dans le cas de Lobo, les enquêtes qui avaient démarré il y a plus d'un an ont aujourd'hui abouti avec la clôture du dossier. Les personnes poursuivies sont soupçonnées d'avoir indûment perçu l'argent des indemnisations en lieu et place des ayants droit déplacés par le tracé de l'autoroute Yaoundé-Douala.

Dans l'affaire de détournement massif des indemnisations destinées aux riverains du chantier de construction de la phase I d'une portée de 60 km de l'autoroute Yaoundé-Douala par l'entreprise chinoise CFHEC (tronçon PK 10-Pk 40), entre les mains du Tribunal criminel spécial (TCS) de Yaoundé, l'ancien sous-préfet actuellement en poste à Lolodorf Abdou Kaigama, le maire François Bindzi Ebode, le chef de village Lobo Jean Assougna, les conseillers municipaux Pierre Nkoa Ndzana et Marc Bella Ndjomo et bien d'autres personnes. Au nombre d'une douzaine, ils ont été écroués au petit matin de vendredi 22 février 2019 à la prison centrale de Yaoundé Kondengui. En attendant, l'actuel préfet de la Lekié serait également impliqué, peut-être à un degré moindre. Outre l'incarcération du maire de Lobo et de l'ancien sous-préfet de cette localité (2011-2017), il y a également deux sous-directeurs du ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières et des responsables locaux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Certaines personnalités, au courant du tracé de la route auraient acheté du terrain afin de bénéficier de la manne financière des indemnisations. Même le curé de la mission catholique de Lobo, actuellement en Europe, aurait touché sa part. Il en est de même, dit-on, des fonctionnaires de la région du Centre.

Toutes ces malversations ont un impact négatif sur le délai de livraison de ce projet. Plus grave encore, leurs effets constituent une menace sur l'éligibilité du Cameroun au financement d'Eximbank China, alors que le pays vient de bénéficier d'un allègement de la dette de la part de l'Empire du Milieu. Dès lors, on peut comprendre pourquoi selon certains observateurs et autres institutions financières à l'échelle mondiale, certains projets en cours au Cameroun sont plusieurs fois supérieurs aux projets similaires dans des pays ayant le même niveau de développement que ce pays.

François Bindzi Ebode, maire de Lobo

NÉCROLOGIE

Le général de division Benoît Asso'o Emane pour l'éternité

La famille des forces de défense a massivement répondu présent aux hommages rendus au général Benoît Asso'o Emane, le vendredi 22 février dernier à la Cour d'honneur de la Brigade du Quartier général de Yaoundé.

Olivia Camille Ayissi

Pas de mots appropriés pour consoler la famille nucléaire durement éplorée par la disparition du rassembleur, l'homme intègre et surtout patriote Benoît Asso'o Emane. Bien que la cérémonie ait été strictement militaire, des larmes, des cris et des exclamations de tristesse se sont fait entendre tout au long de la cérémonie.

Disparu le 17 janvier dernier à l'hôpital de la CNPS des suites de maladie, Benoît Asso'o Emane a grandement servi le Cameroun à travers l'armée dans laquelle il s'est engagé avec dévotion tout le long de sa vie. Faisant parti des premiers promotionnaires de l'Ecole militaire interarmées (EMIA) où il sort Sous-Lieutenant (1961), *« passion, paternité, discipline, patriotisme et loyauté ont certainement été les préceptes que son géniteur lui a enseignés et dont la mise en pratique a déterminé avec succès la carrière du général Benoît Asso'o Emane »*, témoigne le sergent-chef Emile Attoh Ngomo.

Doté d'une riche expérience, le 29 décembre 1978, il est promu au grade de lieutenant-colonel. Tour à tour, il a été nommé Commandant du Régiment du Quartier Général à Yaoundé le 05 novembre 1983 et à nouveau promu au grade de colonel le 29 juin 1984, grâce son acte de bravoure lors de la tentative avortée du coup d'Etat d'avril 1984. Et le 13 avril 1989, il est promu au grade de Général de brigade.

Un parcours assez éloquent dont les services rendus à la nation lui ont valu la Croix de la valeur militaire du Cameroun, à l'Ordre de la nation à titre posthume portée, au nom du chef de l'Etat, par le ministre délégué à la présidence de la République chargé de la Défense, Joseph Betsi Assomo, quelques minutes avant le rituel de l'hymne aux morts.

Il est à noter que les obsèques du valeureux officier général Benoît Asso'o Emane ont débuté le mercredi 20 février dernier par une veillée sans corps dans son domicile au quartier Nguem à Happi, Yaoundé. Puis s'en est suivi la mise en bière le jeudi 21 février dernier à la morgue de l'Hôpital général de Yaoundé, en présence du MINDEF, Joseph Beti Assomo, du ministre directeur du Cabinet civil, Samuel Mvondo Ayolo et d'un parterre d'autorités administratives.

Benoît Asso'o Emane a achevé sa dernière revue des troupes le samedi 23 février dernier dans sa terre natale à Essong par Djoum, dans le département du Dja-et-Lobo région du Sud. A 82 ans, il laisse sa grande famille dans le désarroi.

LIBERTÉS PUBLIQUES AU CAMEROUN

Mekobe Sone condamne les dérives

Le Premier président de la Cour suprême a peint plusieurs tableaux qui expriment le règne de la démesure dans la jouissance des libertés publiques.

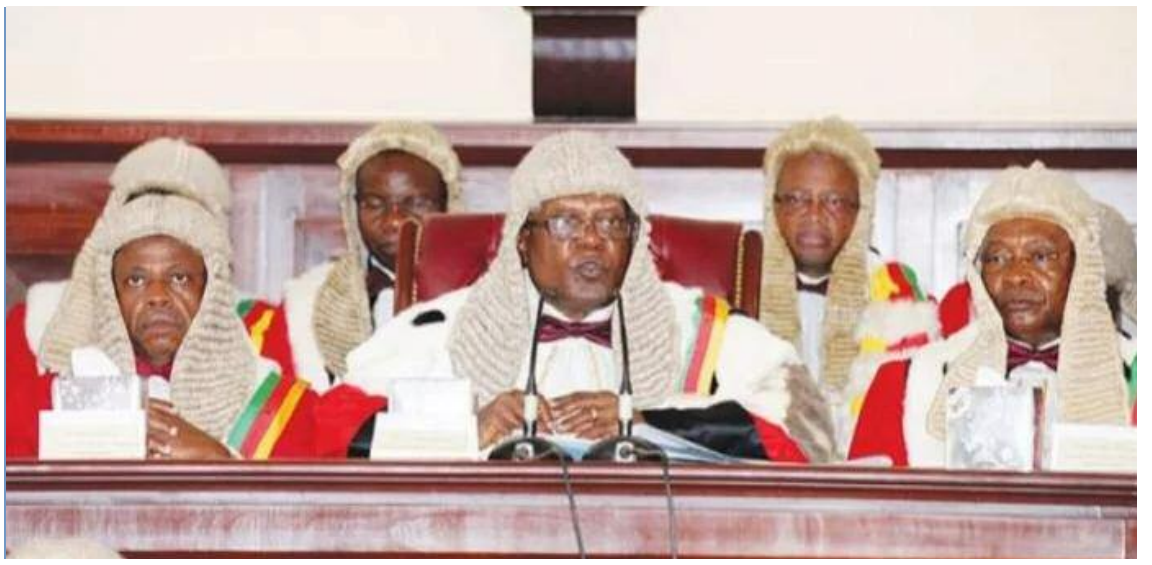

Christophe Mvondo

Démesure. Le mot est lâché. Il a été utilisé plusieurs fois par le Premier président de la Cour suprême le 21 février dernier à l'occasion de l'audience de rentrée solennelle de cette haute juridiction. Sur le plan des libertés politiques, Daniel Mekobe Sone a rappelé, en s'appuyant sur la loi n°90/056 du 19 décembre 1990, que « *nul ne peut être contraint d'adhérer à un parti politique* » et que « *nul ne peut être inquiété en raison de son appartenance ou non à un parti politique* ». L'actualité de l'heure montre à suffisance que la non-appartenance à un parti politique bien connu au Cameroun fait des victimes à travers le monde. De nombreux artistes sont pris en chasse par des « *brigades* » constituées, qui les empêchent de prester partout dans le monde. Leur crime : avoir soutenu le candidat d'un parti concurrent à l'élection présidentielle. Une dérive, l'expression de la « *démesure* ».

En matière de liberté d'expression, le Premier président de la Cour suprême a particulièrement insisté sur les dérapages relevés sur les réseaux sociaux. « *Le cyberespace, a-t-il relevé, est devenu un terrain par excellence de la liberté de presse sans foi ni loi ; un tribunal où on juge et condamne tout le monde, sans voies de recours ; un domaine par excellence de la diffamation, des injures et de menaces sous condition ou simples ; le terrain par excellence de l'escroquerie et du chantage, un terreau des haines, du tribalisme, des violences, d'atteintes aux symboles de l'Etat.* »

Le haut magistrat indique à l'attention des juridictions que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur pour pallier à ces dérives. Il rappelle à ce propos que la loi sur la communication sociale s'applique sur Internet et les règles sont les mêmes concernant les infractions contre les tiers ou l'Etat (injures, diffamation, propagation de fausses nouvelles, escroquerie…)

« *Il faut sanctionner à la hauteur de leur désinvolture ceux qui volontiers confondent la liberté de penser et la liberté de publier sa pensée* », a-t-il martelé.

Les sanctions applicables rappelées par le premier président de la Cour suprême rappellent cette pensée de Daniel Salles : « *Si la liberté d'expression est un principe fondamental des sociétés démocratiques, elle ne peut cependant pas s'exercer sans limite et elle est limitée par la loi.* »

Revenant sur le processus électoral lié à la présidentielle du 07 octobre 2018 qui a connu son épilogue le 22 octobre avec la publication des résultats officiels par le Conseil constitutionnel, Daniel Mekobe Sone a fait savoir que « *toutes les contestations formulées devant une tribune autre que celle prévue par la loi électorale constitue une dérive de l'expression des libertés politiques. C'est le libertinage.* »

Sur les réunions et manifestations publiques ayant bravé l'interdiction de l'autorité administrative, l'orateur indique que « *la loi n°90/055 du 19 décembre 1990 prévoit en son article 9 que les peines applicables sont celles de l'article 231 du Code pénal qui prévoit un emprisonnement de 15 jours à 06 mois et une amende de 5000 à 100.000 FCFA. Ces sanctions visent autant les organisateurs que les participants.* » On peut alors imaginer ce qui attend les participants aux manifestations non-autorisées du 26 janvier 2019, au-delà des autres charges qui pèsent sur les organisateurs de ces manifestations.

Mekobe Sone s'est également arrêté sur les libertés économiques pour faire remarquer qu'elles sont aussi touchées par la « *démesure* ». Les libertés économiques sont régies par la loi n°90/031 du 10 août 1990 qui précise les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité commerciale au Cameroun. Les maîtres mots de cet exercice sont : la saine concurrence et la protection du consommateur. Et pourtant, dans ce secteur, des opérateurs véreux engrangent des bénéfices colossaux et concentrent de grandes parts de marchés ; non pas parce qu'ils sont plus compétitifs que les autres, mais parce qu'ils trichent avec le FISC, les douanes et la qualité des produits pour tromper le consommateur final.

La Commission nationale anti-corruption dans son rapport 2017 épingle quelques opérateurs qui tombent sous le coup de la loi, mais là encore, on a assisté une levée de boucliers qui curieusement, par médias interposés, mettait la CONAC sur la sellette. Curieuses pratiques qui expriment une fois de plus la « *démesure* » dans l'expression des libertés économiques. Une jungle à réguler.

CAMEROUN-CONGO

Les deux pays s'engagent dans l'aquaculture

En prévision à la prochaine commission mixte qui devrait se tenir à Brazzaville, les deux pays envisagent d'impulser une nouvelle dynamique. Pour l'heure, une action de coopération est engagée dans le domaine de l'aquaculture.

Abraham Ndjana

En Afrique centrale, au-delà des espaces maritimes, la sous-région est arrosée par des cours d'eaux et des marécages pouvant servir pour aménager des étangs piscicoles. Ainsi donc, pour inverser la tendance en matière d'importations de poisson pour laquelle les pays dépensent des centaines de milliards par an, il faut intervenir dans l'aquaculture commerciale.

A la suite de l'audience accordée à l'ambassadeur du Congo Brazzaville au Cameroun par le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, une réunion s'est tenue à Yaoundé le 22 février 2019, avec l'Agropole Pisciculture, le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales (MNEPIA), la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF), l'ambassadeur du Congo au Cameroun Valentin Ollessongo qu'accompagnaient ses collaborateurs.

Au Cameroun, le gouvernement a mis en place un Programme Agropoles dont la filière aquacole a été exposée, au cours de la concertation, par son coordonnateur national Adrian Ngo'o Bitomo. Dans ce cadre, le poisson est déjà produit dans sept des dix régions administratives que compte le Cameroun. Pour sa part, le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales donne les plans techniques de production aux 400 opérateurs qui s'activent à travers le pays dans l'engraissement du poisson (silure et carpe). Le Programme accompagne généralement le ministère du Commerce dans toutes ses actions promotionnelles des produits du terroir. Dans cet esprit, le ministre du Commerce a rappelé que les pouvoirs publics ont un rôle de protection de l'espace, de manière à garantir les débouchés aux opérateurs économiques. Le coordonnateur du Programme Agropoles a relevé dans son exposé des contraintes liées à l'aquaculture, entre autres, l'alevin, l'aliment, le taux de gaz carbonique et le taux d'acidité de l'eau.

La volonté des Congolais est désormais affichée de venir puiser auprès des opérateurs économiques camerounais. Il s'agira d'impulser une nouvelle dynamique avec des missions économiques entre les deux pays, en attendant la prochaine commission mixte Cameroun-Congo qui devrait se tenir à Brazzaville.

« *L'heure n'est plus au discours, l'heure est à l'action, afin que le Congo tire profit de l'expérience du Cameroun* », a déclaré Valentin Ollessongo, l'ambassadeur du Congo au Cameroun. Au terme de la concertation, il a été admis des stratégies pour booster la coopération entre les pays. Pour l'heure, les discussions techniques sont engagées pour l'excellence de ses relations entre ces deux pays dont les frontières communes n'ont jamais été fermées.

TRANSPORT AÉRIEN

Camair-Co évalue ses performances

La cérémonie de présentation du mécanisme de gestion des portefeuilles s'est tenue mercredi dernier à Yaoundé en présence du directeur général de Camair-Co, Ernest Bikoum et du ministre délégué auprès du ministre des Transports, Njoya Zakariaou.

Annette Olinga

Près de 345.000 passagers transportés en 2018, dont 285.000 personnes au Cameroun. Ce chiffre est l'un des indicateurs de performance de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) l'an dernier. Des chiffres en nette évolution, comparativement à 2017, où la compagnie avait transporté près de 300 000 passagers. Les recettes annuelles sont passées de plus de 16 milliards en 2017 à plus de 26 milliards en 2018. Des performances qui ont un impact significatif sur la vie socio-économique du Cameroun, avec entre autres, plus de 4 000 emplois directs et indirects créés, près de 3 000 personnes sous assurance socio-médicale.

Malgré ces résultats, la compagnie a connu quelques turbulences au cours de l'année écoulée. Notamment l'immobilisation de deux aéronefs ayant entraîné le ralentissement du rendement de la flotte. Pour y remédier, un plan de sortie de crise a été élaboré. L'entreprise va mobiliser des fonds en vue de l'entrée en service d'avions en location, la réparation des aéronefs immobilisés d'une part et le financement de la relance d'autre part.

Le développement des partenariats, l'implémentation de la responsabilité sociétale et de la conformité, l'expansion du réseau de desserte domestique et international, la recherche des financements sont inscrits dans les perspectives d'affaires de Camair-Co. La compagnie va également s'investir dans le domaine de la gouvernance. Notamment la normalisation de l'information financière, la modification des statuts de la compagnie, la mise en œuvre des directives relatives à la passation des marchés.

Les perspectives de relance quant à elles se déclinent en trois volets : le transfert des biens de l'ex Camair et de l'Etat à Camair-Co, l'ouverture du capital par appel des fonds des entreprises publiques et privées, puis le traitement de la dette. Le récent renouvellement de la certification IOSA montre la volonté du top management de Camair-Co à conquérir davantage l'espace aérien national et international : « *Camair-Co n'a été certifié qu'en 2014. En réalité c'est un choix de pouvoir se ranger dans les standards internationaux en matière de sécurité et de sûreté. Air-Côte d'Ivoire par exemple a été certifié IOSA pour la première fois l'année dernière. Je dois par ailleurs souligner que lorsqu'on entre dans ce processus, il y a un canevas. On est la première compagnie aérienne, lorsque j'arrive à la Camair-Co en 2016, à décrocher une certification IOSA, utilisant un avion de type MA60* », a fait savoir Ernest Dikoum lors d'une interview accordée à nos confrères de *Défis actuels.*

CONSOMMER CAMEROUNAIS

Bientôt de la farine locale dans la fabrication du pain

C'est la conclusion d'une concertation tenue à Yaoundé entre l'administration publique et le secteur privé à Yaoundé.

Marc Mounga

Dans la filière boulangerie au Cameroun, la principale préoccupation exprimée par les acteurs est celle de produire du pain avec de la farine locale pour réduire les importations. Cette problématique était au centre d'une concertation tenue au ministère du Commerce le 20 février dernier, relative à la promotion de la fabrication et de la consommation des produits panifiés à base, totalement ou partiellement des farines locales. Les acteurs estiment que le Cameroun devrait s'inspirer des exemples du Ghana, du Nigeria et du Sénégal en la matière. Pour Tshouongang Elie Saker, PDG des boulangeries Saker à Douala, « *il va falloir une pression pour obliger les boulangers à utiliser les matières premières locales. Pour avoir du bon pain, il faut lui donner du poids qui respecte les normes, malheureusement, on n'a pas de farine locale.* »

Pourtant, le langage des pouvoirs publics a toujours été celui de produire ce que nous consommons et de consommer ce que nous produisons. C'est ce qui explique donc ce débat relancé par le gouvernement et la Société civile. Au terme de la rencontre du 20 février 2019, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana et le Syndicat national des boulangers du Cameroun, ont débattu sur la nécessité d'inverser la tendance en faveur de l'économie nationale qui souffre de l'importation du blé, au même degré que les pâtes alimentaires, le poisson et le riz.

On se rappelle que des discussions avaient été lancées en 2008 après des mouvements sociaux dus à l'augmentation des denrées alimentaires. Aujourd'hui, il est temps de passer de la parole aux actes, les importations de blé au Cameroun se chiffrant à plusieurs centaines de milliards de FCFA.

Pour Calvin Yepmo, président du Syndicat national des boulangers du Cameroun, « *l'incorporation des farines locales dépend de sa disponibilité, du soutien du gouvernement aux boulangers, de l'exonération intégrale de la TVA sur les intrants et autres produits de la boulangerie, etc.* ». Cela étant, les acteurs sont unanimes d'introduire de la farine locale dans la fabrication du pain. Bernard Njonga dont l'activisme a été perceptible lors du comice agro-pastoral d'Ebolowa de 2011 pense qu'« *il faut la régularité des produits locaux, qu'ils aient un taux d'humidité stable, garder la même granulométrie, fournir la quantité voulue chaque semaine. Par ailleurs, les farines doivent être inodores et garder la même couleur* ». Toutes ces conditions ne peuvent être réunies que dans le cadre d'industrialisation qui intègre avec une nouvelle technologie dans une chaîne des valeurs. Le véritable enjeu reste donc celui de la production et de la transformation. En attendant, le Centre technique de l'agro-alimentaire du Cameroun accompagne les producteurs.

HOMOSEXUALITÉ DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

« *Sodoma* », l'ouvrage qui crée le débat et le trouble sur le clergé camerounais

Le livre de Frédéric Martel qui enquête sur les pratiques peu orthodoxes au Vatican fait actuellement couler beaucoup d'encre et de salive, autant sur les plateaux de télévision et de radios que sur les médias sociaux. Le Cameroun ne serait pas à l'abri de celles-ci selon le livre de 120 pages.

Mercedes Beleheka

C'est un nouveau doigt accusateur qui est pointé sur l'Eglise catholique romaine à travers le livre « *Sodoma, enquête au cœur du Vatican* » de Frédéric Martel. Un résultat de quatre années de recherche ayant permis au journaliste-écrivain de mener 1500 entretiens révélant des pratiques très peu orthodoxes au sein du clergé. En effet, l'ouvrage de 120 pages paru dans 20 pays et disponible en 7 langues, explore la place de l'homosexualité et de la pédophilie au sein de l'église universelle. Pour l'auteur, il est clair au sortir de cette enquête qu'il existe au sein du Vatican « *un système qui s'explique par des raisons sociologiques qui font que par exemple quand on est un jeune homosexuel en difficulté pas très au clair dans les années 50, on devient prêtre en Italie. C'est aussi un système de cooptation et un système de promotion (…) évidemment il n'y a pas de lien entre homosexualité et pédophilie mais il y a quand même une particularité dans l'Église catholique puisqu'à 87% des cas sont sur des hommes adultes ou sur des garçons mineurs, donc on a un problème spécifique qui s'explique encore une fois par de raisons sociologiques et c'est là où c'est très complexe et où le pape cherche des solutions* ».

Sorti officiellement le 21 février dernier, le livre alimente les différentes plateformes médiatiques autant traditionnelles que numériques. La célèbre émission de Pascal Praud « *L'heure des pros* », diffusée sur la chaîne de télévision française « *C News* » s'est d'ailleurs longuement attardé sur le sujet une semaine plus avant cette sortie, c'est-à-dire le 14 février. L'un des panélistes n'a pas épargné le Cameroun comme pays où règne en effet ces pratiques décriées par l'auteur de « *Sodoma* », il s'agit de l'historien des religions, Odon Vallet. Selon lui, l'Eglise Catholique reste dans la logique de la parabole du : faites ce que je dis, ne dites pas ce que je fais et ne faites pas ce que je fais : « *Il y a quelques temps, il y avait un prêtre du Cameroun qui était amoureux de son évêque et ils étaient comme petits-copains, ça c'est sûr, le prêtre s'est suicidé, l'évêque s'est suicidé mais on a dit qu'ils avaient été assassinés, il est bon que ce soit comme ça !* », a-t-il déclaré. Une réaction qui n'a pas reçu bon accueil auprès de nombreux Camerounais.

Les chaines comme *RFI, France 24*, ou encore les journaux tels que *La croix, Le Monde*, n'ont pas fait exception en débattant du livre dans leurs différents programmes et à chaque fois, les propos de l'auteur sont clairs : « *L'église est au fond du trou, elle est aujourd'hui attaquée de toute sorte. Il faut tout revoir me semble-t-il mais encore une fois mon projet n'est pas politique. L'église fera ce qu'elle veut, je suis écrivain, je fais mon travail, je ne vais pas la réformer* », soutient-il. Le silence de l'église face à de telles pratiques pourrait cependant s'expliquer par la culture du secret longtemps développée au sein du Vatican selon Frédéric Martel : « *Si vous protégez un prêtre qui a commis des abus sexuels très souvent, vous le faites parce que vous avez peur pour vous-même, vous avez peur que s'il y a médiatisation, s'il y a scandale, s'il y a procès, votre propre vie et notamment pour certains et beaucoup d'entre eux, votre homosexualité risque être révélée* », explique l'auteur.

UN CAMEROUNAIS RÉPOND À ODON VALLET

« *La thèse du suicide me semble être très facile* »

Réagissant aux propos de l'historien des religions Odon Vallet, Ulrich Xavier Ovono Ondoua, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires obtenue à l'université de Soa donne son avis sur un sujet sensible qui défraie déjà la chronique au Cameroun.

Cher Monsieur,

Permettez-moi d'emblée, de vous dire le plaisir qui est le mien, de suivre vos opinions et la démonstration qui les accompagne, à l'occasion de diverses émissions sur CNEWS. Le style de votre argumentaire et la perspective historique qui les accompagne généralement dénotent une connaissance fine des sujets développés.

Relativement à vos propos visés en objet, tenus le 21 février 2019 sur CNEWS lors de l'émission consacrée entre autres sujets, au décryptage du livre de Frédéric Martel « *SODOMA, enquête au cœur du Vatican* », publié le même jour, je ne peux m'empêcher de dire mon étonnement (et le mot est faible), dans l'attente des sources qu'il vous plairait alors d'indiquer, au soutien de cette assertion grave reprise ainsi qu'il suit : « *il y a quelques temps, il y a un prêtre du Cameroun qui était amoureux de son évêque, ils étaient copain copain, bon petit copain petit copain, ça c'est sûr. Le prêtre s'est suicidé, ensuite l'évêque s'est suicidé.*

Mais, on a dit qu'ils avaient été assassinés ».

Bien que vous ayez omis d'indiquer les noms de ces religieux auxquels vous faites allusion, un bref retour dans l'actualité récente de mon pays, me donne des raisons de croire, que vous parliez des décès de l'Abbé Armel Collins NDJAMA et de Monseigneur Benoît BALLA respectivement survenus les 10 et 31 mai 2017.

Mon étonnement porte sur trois points.

Tout d'abord, vous affirmez avec une certitude gênante que Monseigneur Benoît BALLA et l'Abbé Armel Collins NDJAMA, étaient « *copain copain* » voire « *petit copain petit copain* ». En mettant en perspective cette déclaration avec l'objet de la discussion sur l'homosexualité des prêtres, l'on arrive à la conclusion selon laquelle, les deux prélats entretenaient une relation amoureuse, pour le coup réprouvé par l'Eglise. Cette affirmation me semble trop facile, surtout en raison du décès de ces deux hommes d'église qui ne peuvent plus ni se défendre, ni rapporter la preuve du contraire. Il vous appartient donc d'étayer votre assertion en avançant au minimum, des adminicules susceptibles d'emporter la conviction du plus grand nombre. Je note en l'état que rien de tel n'a été fait.

Ensuite, l'on peine à cerner la cohérence entre l'amour supposé de ces deux hommes, qui sont à vos dires, « *petit copain petit copain* », et le suicide qui serait d'après vous, la cause de leurs décès. La question demeure de savoir pourquoi ont – ils choisi de se donner la mort ?

Est-ce parce qu'ils « *s'aimaient* » comme vous le prétendez ? Auquel cas, pourquoi l'interruption brutale de cet amour ? Une scène de couple, une jalousie ? Une infidélité et son chagrin subséquent ?

Trop d'interrogations qu'il aurait fallu clarifier pour convaincre votre auditoire. Pour ma part, je reste sur ma soif et faute d'éléments de réponse sérieux et crédibles, cette assertion n'est pas si éloignée d'une brève de comptoir avancée à la première chaleur d'une émotion dont il faut analyser la nature et les motivations profondes.

Enfin, le clou, vous remettez en cause la thèse de l'assassinat pour privilégier celle du suicide. Les premiers éléments de l'enquête ouverte sur le décès de Monseigneur Benoît BALLA, ont mis en exergue une « *noyade* ». Je constate comme l'ensemble des chrétiens catholiques de mon pays, que ce terme fourre-tout traduit une gêne qui peut s'analyser de part et d'autre. Mais, l'enquête est toujours en cours. Et à aucun moment, les mobiles de cette « *noyade* », « *suicide* » pour vous, n'ont été évoqués. La conférence épiscopale du Cameroun a officiellement soutenu la thèse d'un assassinat.

L'intellectuel que vous êtes, comprendra bien que quand on parle de « *noyade* », l'hypothèse de l'assassinat n'est pas écartée. On peine donc à comprendre votre affirmation péremptoire.

Ce qui m'amène à m'interroger à nouveau sur vos sources. Ces prélats avant leurs suicides supposés, ont-ils laissé des écrits justifiant les raisons de leurs décès ? A qui les ont-ils remis ? En avez-vous une copie pour que nous soyons autant édifiés que vous ?

Une fois encore, voire de trop, je suis enclin à voir dans cette assertion, une forme de facilité, une croyance trop dogmatique aux ragots et bruits de couloir qui essaiment malheureusement, la vie de l'Eglise catholique.

Depuis votre sortie médiatique, j'ai lu et parcouru les réactions d'internautes. Deux émotions ont retenu mon attention.

- L'indignation
- Le doute semé par ces propos.

Ce qui m'amène à interpeller l'homme de science et de culture que vous êtes. Le rigorisme attendu dans la diffusion des informations permet justement de combattre la désinformation. Cela vaut pour les vivants mais aussi pour les morts, dont la mémoire ne devrait point être flétrie sur la base des faits non objectivables.

J'espère sincèrement que dans le silence de votre conscience, en repassant cette séquence regrettable, vous aurez, soit l'audace de nous fournir les sources génératrices de cette sortie, afin que nous puissions en soupeser la crédibilité soit, l'humilité de retirer ces propos à l'endroit de ces prélats d'heureuse et respectable mémoire.

Au plaisir de vous lire, recevez cher Monsieur, mes cordiales salutations.

Ulrich Xavier Ovono Ondoua

COUCHES JETABLES

Voici les marques autorisées

Une semaine après son interdiction sur le territoire national, le ministère du Commerce est revenu sur sa décision, en publiant une liste de couches jetables infantiles pouvant être commercialisées.

M.B.

Les cris des mamans ont été entendus. Le supplice n'a duré qu'une semaine que déjà, elles se plaignaient du retrait de l'espace marchand des couches jetables pour bébés. En effet, à la suite d'une alerte lancée par l'Agence nationale française de sécurité sanitaire (ANSES) se rapportant au risque de présence éventuelle de substances chimiques nocives dans les couches jetables infantiles, Luc Magloire Mbarga Atangana ministre du Commerce décidait le 13 février dernier, de stopper la commercialisation de ces produits devenus de grande consommation. Cependant, il ne s'agissait pas d'un arrêt définitif mais provisoire en attendant l'aboutissement d'analyses et investigations initiées à la diligence du laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et d'expertise (LANACOME), ceci au nom du principe de précaution. A l'issue d'une première série d'évaluation de traçabilité technico-réglementaire des couches jetables infantiles, réalisée à la diligence du LANACOME comme le stipule le communiqué, dix marques de produits sont désormais autorisées sur le marché. Il s'agit des couches de marque Sita produites par la société Sitracel ; Blessing Baby diapers des établissements Auguste et Frères ; Moby nursy de la société euro cosmétics ; Molfix diapers produites par la société Latunji ; Giggles de la société Amazon ; Molfix couches bébé et libéro peau douce de la société Dee lite Sarl ; les couches Moby bébé distribuées par les laboratoires Biopharma ; Oridel et Luna baby de la société internationales Trade ; couches de marque Joy links, de la société Tchin Pas Sarl et enfin Softcare diaper produites par Homebro Cameroon.

Ces quelques jours ont servi en effet à tirer au clair et lever le doute sur les risques de santé que présentent certaines couches. Il s'agit, entre autres, du dépassement de seuils sanitaires par plusieurs substances chimiques, par du glyphosate, par certaines substances parfumantes ajoutées telles que butylphényl méthyle propional, lilia, ainsi que des dyoxines, liées au processus de fabrication. Pour l'heure, les commerçants qui avaient déjà entrepris de grimper les prix n'auront plus d'excuses pour le faire. Quant aux marques absentes de la liste, « *l'examen de cas se poursuit pour les autres sociétés distributrices, au fur et à mesure de la présentation des dossiers. Les résultats en découlant seront communiqués au public au par cas en temps réel* », précise le communiqué du MINCOMMERCE.

OWONA PASCAL BAYLON

Heureux soit celui qui vient au nom de la fraternité...

Alphonse Ateba Ndoumou

Son nom était déjà intimement lié à l'actualité socioéconomique du Cameroun ces 50 dernières années. On connaissait donc amplement le pionnier des footballeurs de haut niveau, le dirigeant sportif à l'échelle du continent, l'encadreur, le haut fonctionnaire de réputation internationale, expert-consultant, enseignant, et l'on en oublie. Mais à l'évidence, on était encore loin du compte. Tant qu'il y a vie… Il va donc désormais falloir se familiariser avec le non moins vénérable patriarche OWONA PASCAL BAYLON, le timonier des Mvog Fouda. Son rôle tient à la fois du lion, du Président, du juge suprême, du guide, du conseiller, du protecteur, de l'encadreur et de l'ultime refuge. Un homme-orchestre donc, une âme divine pour porter encore plus haut et plus loin l'étendard Mvog Fouda. Une Histoire exaltante qui commence voici près de quinze ans, avec la sortie sur les fonts baptismaux du mouvement de la fraternité Mvog Fouda (ASSOREF). Il regroupe les Mvog Fouda éclatés dans les départements administratifs de la Mefou et Akono, le Nyong et So'o, la Lekie, l'Océan, et du Mbam et Kim. Ils sont descendants du même ancêtre, ESSOM'NAH-BA'ANA avant de se répandre sur plusieurs sites, en fonctions des contingences de la vie, et les devoirs de la survie. Encore fallait-il un homme de cœur et de vision pour entreprendre de les regrouper et leur rendre le souffle vital ancestral. C'est ce à quoi Owona Pascal Baylon s'est employé ces dernières années, avec certains frères de bonne volonté. Aussi toute la fraternité Mvog Fouda a-t-elle décidé de défier le temps et l'Histoire, pour actualiser en lui le mystère d'amour d' ESSOM'NAH-BA'ANA, en en faisant la valeur refuge de leur fraternité. C'est le lieu géométrique où tout arrive et d'où tout repart, pour justifier l'incomparable sens du bon et du bien qui symbolise les Mvog Fouda. Il y a un an déjà, à l'occasion de la 13e assemblée générale des Mvog Fouda du Cameroun, tenue à Nkolngok, par Mbankomo, les jalons de ce sacre du triomphe de la fraternité ont été posés. Restait à procéder au transfert des attributs et de tous les pouvoirs mystiques qui vont avec. C'est ce qui s'est accompli le weekend dernier à Ngoumou, lors de la 14e assemblée générale, en présence de toutes les parties prenantes. Désormais à la charnière entre les morts et les vivants, tout spécialement chargé de la préservation des valeurs du groupe, une nouvelle carrière commence pour homme sec, qui sera bien tenu de devenir un peu plus souple, pour élargir encore davantage le large bras intégrateur que la communauté a salué sur l'ensemble de son labeur au service des siens, selon la formule qui veut que qui dit merci, en redemande…

Remerciements

Les familles Tita Yuem et Nâ Mbouayie, les enfants Nâ Matane, les neveux, les nièces, Mme Amugu née Liliane Mbouayie Yende et son époux,
Prient tous ceux qui les ont assistés lors des obsèques de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-mère, sœur, tante et fille Maman Mouchipou née Nchout Aline, le 02 février 2019 à Njinka par Foumban de trouver à travers ces lignes le témoignage de leur reconnaissance.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Les maires de l'Est s'engagent contre le fléau

Ils ont posé les premiers jalons de ce combat en créant le Réseau des communes de l'Est pour la promotion de la nutrition (Recenut), le mois dernier à Bertoua.

Francis Nguélé

La situation de la région de l'Est n'est guère reluisante au regard des statistiques en ce qui concerne la malnutrition. La malnutrition chronique des enfants de moins de cinq ans avoisine les 38% et touche environ 70 000 cas estimés en retard de croissance. C'est pour inverser significativement cette tendance que des élus locaux de Kette, Nguelemendouka, Mandjou, Bertoua 1er, Mandjou, Garoua-Boulaï, Batouri, Angossas entre autres, des cadres de développement et des organisations de la société civile Osc se sont réunis deux jours durant dans la capitale régionale de l'Est sous l'impulsion de l'Ong Helen Keller International (HKI). Au-delà du renforcement des capacités de ces acteurs dans la maîtrise des éléments fondamentaux de la nutrition et sur le plaidoyer en faveur de la nutrition, le principal fait saillant de cette rencontre a été l'engagement prompt des maires à s'investir dans la lutte contre la malnutrition. Cette adhésion s'est matérialisée par la mise en place du « *Recenut* » dont la direction a été confiée à un bureau exécutif coordonné par Jean-Marie Nguélé, maire de la commune de Nguelemendouka, secondé par Amélie Zarmo la première adjointe au maire de Bertoua 1er. Un plan d'action participatif a également été élaboré, démontrant la volonté des magistrats municipaux à institutionnaliser désormais dans leur commune la planification et la budgétisation des projets de développement local sensibles à la nutrition.

Une dynamique nationale et internationale

La situation nutritionnelle de la région de l'Est n'est pas un cas isolé au Cameroun. Les trois régions septentrionales ne sont pas logées à la meilleure enseigne. C'est pour endiguer ce fléau d'ici 2030 que le Cameroun a adhéré en 2013 au mouvement mondial Sun « *Scaling Up Nutrition* », qui réunit une soixantaine de pays à travers le monde afin de profiter des multiples opportunités qu'il offre. Plusieurs progrès dans la lutte contre la malnutrition ont été enregistrés depuis cette date, notamment dans le domaine du plaidoyer et de la coordination des acteurs de la nutrition dans le pays. En dépit de ces progrès, il subsiste des lacunes énormes dans les capacités des acteurs de la nutrition à se mobiliser et faire front commun, notamment les acteurs clés. Au cours des dernières années, l'Ong HKI comme chef de fil de la plateforme de la société civile a facilité les opérations et la logistique de la plateforme dont le nombre de membres et les actions se sont élargies de façon considérable. Un plus grand nombre de membres de la société civile rendent davantage leurs actions plus sensibles à la nutrition et participent au plaidoyer. A la suite de l'atelier de renforcement des capacités des Osc de Kribi en fin novembre dernier, il a été noté que ces dernières travaillent généralement avec les communes. Cette rencontre de Bertoua visait donc à impulser la motivation et la prise de conscience des élus locaux sur la malnutrition dans leurs communes respectives et les concernés ont répondu de la plus belle des manières.

ÉCLAIRAGE

« Le retard de croissance chez les enfants est de 35,4% à l'Est »

Osé Nchanje, point focal nutrition à la délégation régionale de la santé publique pour l'Est.

Propos recueillis par F.N

Quel est le profil nutritionnel actuel de la région de l'Est ?

Selon les résultats de l'enquête Smart effectuée en 2018, la malnutrition aigüe ou sévère, celle qui survient de manière brutale et dont le risque de mortalité est élevé si l'on n'intervient pas est de 0,8%. La malnutrition modérée est à 2,5%. Elle est encore faible, mais elle est préoccupante. Pour ce qui des retards de croissance, c'est-à-dire des enfants qui font plus petit que leur âge, la région de l'Est est à 35,4 %. L'Est est presqu'au même niveau que la région de l'Extrême-nord qui est frappée par l'urgence. Le retard de croissance affecte l'intelligence de l'enfant donc ce résultat nous interpelle tous. De 2015 à nos jours, les actions menées en vue de lutter contre le retard de croissance donnent des résultats statiques à l'Est.

Quelle en est la cause ?

Tout cela dépend du travail fourni pendant les 1000 premiers jours de l'enfant, c'est-à-dire de sa conception jusqu'à son 2e anniversaire. Cela est déterminant. C'est la période critique où l'on doit fournir des efforts pour lutter contre la malnutrition. Après cette période il est difficile de corriger les carences car le cerveau arrive à maturité à cet âge. Pour prévenir la malnutrition, il faut donner une alimentation adéquate aussi bien à la femme enceinte, la femme allaitante qu'à l'enfant.

Quelles sont les actions essentielles à poser en matière de nutrition pour ces personnes ?

La femme doit retarder la première grossesse vers 20 ans et il faut espacer les naissances pour que la mère puisse bien se concentrer sur l'alimentation de l'enfant qu'elle a sous la main. Quand la femme tombe enceinte, les besoins nutritionnels augmentent, elle a besoin d'un repas supplémentaire pour se maintenir en santé et avoir l'énergie nécessaire pour garder la grossesse. Pendant la grossesse et l'allaitement, il faut augmenter les apports en protéines et donner tous les groupes d'aliments à la femme, les micronutriments, le fer, le zinc, la vitamine A. Elle doit aussi bien se reposer et recevoir tous ses vaccins. Il faut prévenir et lutter contre l'anémie. En plus du fer pris sous forme de médicament, elle doit également manger des aliments riches en fer comme le foie, les légumes, etc. Il faut également prévenir le paludisme et promouvoir l'utilisation des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action. Il est également question de la déparasiter, prévenir et lutter contre la carence en iode.

Après la naissance, il faut un allaitement maternel optimal. Le bébé doit être initié précocement à l'allaitement maternel dès la naissance et il faut pratiquer l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois. Malheureusement, une enquête récente menée par l'UNICEF montre que seulement 24,6% des femmes initient les enfants à l'allaitement maternel dès la naissance à l'Est. Pourtant cela a des effets bénéfiques aussi pour le bébé que pour la mère. Et 61,2% donnent exclusivement le lait maternel aux enfants. A partir de 6 mois, l'enfant quoiqu'il continue de téter a besoin d'une alimentation complémentaire variée. Tout comme chez la maman, il faut prévenir la carence en fer ou en iode, en vitamine A, éviter le paludisme, lui administrer tous ses vaccins, et veiller sur les bonnes conditions d'hygiène.

SPECIAL PROMOTE

INVESTISSEMENT

Le Cameroun attire

Au moins 700 entreprises du Cameroun, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe ont répondu présent à ce grand rendez-vous des affaires.

Arnaud Evina

Placé sous le thème « *Climat des affaires et développement durable de l'économie, de l'énergie et crise sociétale* », la 7ème édition du Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé, inauguré par le Premier ministre Joseph Dion Ngute, a été l'occasion pour le public venu nombreux et de divers horizons, de s'intéresser à cette importante vitrine du Cameroun qui est sur la voie de son émergence.

Rendu à sa 7ème édition cette année (16-24 février 2019), cette grande rencontre économique, qui au fil des années a grandi et gagné le pari de la longévité et de l'organisation, a démontré que le Cameroun n'est pas seul dans sa quête pour son développement, bien plus le pays compte de nombreux amis et des partenaires à travers le monde qui ont fait leur déploiement à PROMOTE.

En 2011 par exemple, PROMOTE avait réuni 1200 exposants de 30 pays avec 18 pavillons collectifs d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. 400 PME d'Afrique centrale avec en boucle 5 000 rendez-vous d'affaire. Cette année, selon les statistiques disponibles, presqu'un millier d'enseignes aux raisons sociales ont participé au salon PROMOTE dont une vingtaine de ministères, une trentaine de pays étrangers, plusieurs organisations internationales et régionales telles que le PNUD ou la CEMAC, les entreprises de toutes les tailles et les groupements professionnels.

Pour le ministre du Commerce, le mandant du gouvernement à PROMOTE, un point d'honneur a été mis cette année sur la promotion de « *made in Cameroon* », histoire de booster la production locale et tirer avantage sur la mise en place prochaine de la zone de libre-échange continentale africaine, un marché d'un milliard 700 millions de consommateurs.

La fondation Inter-Progress, avec à sa tête Pierre Zumbach, respecte bien l'accord de coopération signé avec le Cameroun le 02 avril 1993. Il s'agit de garder toujours en bonne place, ses objectifs qui sont d'encourager les collectivités locales nationales des régions à l'émergence économique, à maintenir les services techniques et les infrastructures correspondantes au besoin de leur développement et promouvoir leur économie.

Le portefeuille Cameroun de la fondation Inter Progress, bénéficie de trois initiatives majeures toutes marquées par une touche d'originalité (Yafé : Yaoundé en fête ; FIAC : Foire Internationale des Affaires et du Commerce de Douala et PROMOTE : Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé). Ainsi, grâce à PROMOTE, le pays, son économie, les entreprises publiques et privées gagnent naturellement en visibilité mais pour autant qu'ils affirment leur vitalité. Comme vitrine, PROMOTE confirme donc la crédibilité de la destination Cameroun toujours prisée par les investisseurs et les touristes. Pour mémoire, en 2017 déjà le secteur touristique avait enregistré 107 milliards d'Investissement direct étranger soit plus de 30,9% de l'investissement global dans le secteur.

Le salon renforce son caractère international

La forte participation des entreprises internationales à la 7ème édition de PROMOTE a réaffirmé le caractère international de l'initiative du groupe Inter-pogress.

A.E.

L'engouement et l'engagement des entreprises étrangères et des institutions internationales à cette 7ème édition se justifient d'édition en édition. Ledit salon est devenu un véritable laboratoire où les parties prenantes venant de plus de 30 pays du monde se confrontent à l'exigence de la compétitivité, pour avoir l'accès aux marchés internationaux et répondre au défi de la mondialisation.

Cette année encore, toutes les parties prenantes internationales ont été invitées à jouer chacune leur partition dans la promotion de l'amélioration du cadre réglementaire, législatif et institutionnel de nature à créer un climat propice aux investissements et à l'initiative privée, la stimulation de l'innovation, la diversification économique passant des secteurs traditionnels à des produits et services à plus haute valeur ajoutée. Il y a également l'amélioration de la compétitivité et l'évolution vers des économies fondées sur les services et la connaissance, la création de marchés plus intégrés pour améliorer la taille des marchés nationaux, une nouvelle dynamique de coopération sud–sud et nord-sud.

Ainsi, du pavillon français au pavillon italien en passant par ceux de Belgique, d'Israël, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et des autres pays étrangers, les exposants internationaux se sont arrimés à la contingente situation internationale. Ils ont mis en avant non seulement la promotion de leurs produits (électroménager, électronique, éducation, assurance, vestimentaire, cosmétique…), pour leur visibilité pour les nouveaux et gagner en notoriété pour les plus connus. Cependant, il faut noter aussi les échanges d'expérience et des connaissances avec les PME locales pour booster la production interne. En se réinventant un centre de réflexion et en se positionnant sur le thème « *climat des affaires et développement durable* ». Par le canal des échanges et des expositions des entreprises étrangères, PROMOTE 2019 a donc réussi le pari de l'internationalisation des échanges et du savoir-faire entre les entreprises du Nord et celles du Sud et entre les entreprises du Sud.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Cameroun gagne le prix de l'entreprenariat

La dernière édition de PROMOTE a permis aux entreprises présentes d'échanger entre elles dans ce domaine important.

A.E.

La 7ème édition de PROMOTE qui s'est achevée dimanche 24 février dernier a inauguré le nouveau cycle de cet évènement qui se veut désormais biennal et qui s'est tenu à un moment où les projecteurs de l'Afrique et même du monde sont braqués sur le Cameroun. Ainsi, ce salon a participé et offert des opportunités qui changeront le rythme du pays et principalement l'accélération des investissements, en plus de la visibilité et de l'attractivité dont bénéficie le Cameroun. PROMOTE 2019 a donc mis davantage l'accent sur la professionnalisation du salon avec une implantation thématique plus affinée, des rencontres professionnelles plus élaborées et une participation du secteur public régulateur plus affirmée. L'on réalise de ce fait le vœu de la pérennisation de cette manifestation exprimée par le président Paul Biya, dès sa première édition en décembre 2002.

Les retombées de la dernière édition de PROMOTE, en février 2017, ont ainsi conforté la conviction des entrepreneurs camerounais de considérer ce grand rassemblement économique, le plus important en Afrique centrale, comme un atout et une opportunité réels pour l'économie nationale, ouverte sur le monde que le secteur privé doit s'approprier pour en tirer toutes les dividendes promotionnelles et financières, leviers de création des richesses et par conséquent des emplois.

Dans la dynamique de son nouveau cycle biennal PROMOTE 2019 malgré quelques plaintes a apporté les réponses aux souhaits renouvelés des participants aux éditions précédentes qui demandaient, en effet, davantage à recevoir et rencontrer un public constitué de professionnels, à fréquenter un site offrant une gamme de salles pour l'animation des conférences, débats et autres forums, à investir plus de surfaces à construire pour exposer et faire découvrir la qualité de leur savoir-faire. Ainsi l'exigence du mandant du gouvernement à PROMOTE, à savoir mettre un point d'honneur sur la promotion du « *made in Cameroon* » pour booster la production locale et tirer avantage sur la mise en place prochaine de la zone de libre-échange continentale africaine, soit un marché de l'ordre de 01 milliard 700 millions de consommateurs. En attendant les retombées du salon, les acteurs économiques, institutionnels des filières majeures de plus de 30 pays, des organisations intergouvernementales de la sous-région Afrique centrale et leurs institutions spécialisées, des organisations Intermédiaires ou régionales d'appui au commerce dont les chambres consulaires des Etats des régions couvrant toutes les entreprises, grandes, moyennes, petites, des organisations patronales qui ont liberté d'action et de ton sur les préoccupations du secteur privé, des associations de femmes chefs d'entreprise, des associations de start-up et des PME des filières de niche qui ont participé à cette grand-messe économique ont pris rendez-vous pour la 8ème édition.

SPECIAL PROMOTE

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Les chantiers de modernisation du Port autonome de Douala en vitrine

La 7ème édition de la foire PROMOTE qui s'est refermée hier 24 février à Yaoundé a donné une occasion au Port autonome de Douala (PAD) de présenter ses projets de rénovation et de développement. Parmi ses visiteurs de marque, le Premier ministre, chef du gouvernement, Joseph Dion Ngute.

Blaise Nnang

Ce sont, cinquante-trois projets, pas moins, validés par le Conseil d'administration qui doivent être implémentés en 2019 par la direction générale. Objectif, arrimer le combinat portuaire de Douala-Bonabéri aux standards internationaux reconnus et faire efficacement face à la concurrence. A PROMOTE, édition 2019, il fallait donc présenter tout ce qui est fait aux nombreux visiteurs qui ont défilé au stand du PAD. Et parmi ceux-ci, le Premier ministre, chef du gouvernement Joseph Dion Ngute qui y était le 20 février dernier en compagnie de plusieurs autres membres du gouvernement. Une occasion pour le PAD de mieux expliquer la dynamique en cours. Un vaste processus de normalisation, de rénovation et de modernisation qui doit transformer en profondeur le combinat portuaire de Douala-Bonabéri et donner du contenu à la vision de la politique portuaire du président de la République qui est mise en œuvre.

Ainsi, le chef du gouvernement a été édifié sur les projets tels que : la sécurisation du périmètre externe et interne du port de Douala-Bonabéri, par la construction d'une clôture physique sur le périmètre de tout le domaine portuaire de Douala-Bonabéri (zone amont et aval) ; la reconstruction de l'apponte-ment pétrolier du Duc d'Albe pétrolier, rendu indisponible depuis plusieurs années ; la construction de la voirie ; l'enlèvement des épaves, l'acquisition des équipements nautiques dont deux dragues. Mais également la construction d'un terminal mixte vraquier sur la rive droite du Wouri (750 – 1500 ML) ; la réhabilitation et/ou la construction de 13 magasins cales modernes ; l'autonomisation du dragage ; la révision des concessions. Tout comme la régulation de la main d'œuvre dockers ; l'aménagement des ports secs à Édéa, Yassa (Douala) et dans le Moungo, entre autres.

A côté de ces nombreux projets, il a été expliqué au Premier ministre, chef du gouvernement, puis au ministre des Transports, la tutelle technique du PAD, qu'il y a de nombreuses réformes liées à la gouvernance de l'entreprise, qui viennent d'être renforcées par le décret présidentiel du 24 janvier portant réorganisation du PAD. Ce décret qui institue une véritable autorité portuaire et lui confère des pouvoirs les plus étendus pour la gestion efficace du Port de Douala-Bonabéri.

En effet, la modernisation du combinat portuaire de Douala-Bonabéri est d'un enjeu vital pour toute l'économie nationale et même pour la sous-région Afrique centrale. Porte d'entrée du Cameroun et de plusieurs pays voisins, poumon économique du pays, Douala doit rester à l'avant-garde du combat pour l'accélération de la croissance et la création d'emplois. Et les nombreux projets en cours d'implémentation doivent le rendre plus performant, plus attractif et compétitif face à la concurrence âpre dans le secteur maritime.

HYDROCARBURES

La CSPH édifie le public sur la fixation des prix

C'était au cours d'une conférence-débat tenue le 20 février dernier à Yaoundé dans le cadre du Salon PROMOTE.

Abraham Ndjana

Les responsables de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH), avec à leur tête le directeur général Okie Johnson Ndoh, ont entretenu la presse la semaine dernière sur les mécanismes de fixation des prix des hydrocarbures. Comme on le sait, il s'agit d'un secteur très sensible dont la volatilité des prix n'échappe à personne, avec des conséquences parfois néfastes sur le tissu socio-économique. Partout dans le monde et au Cameroun en particulier, les différents secteurs d'activités sont impactés par la moindre augmentation des prix des produits pétroliers. Ceux ayant fait l'objet de la discussion du Palais des Congrès sont le gaz domestique et les produits pétroliers à la pompe dans les stations-service (l'essence, le gasoil et le pétrole lampant).

En ce qui concerne le gaz domestique, à travers les instruments de stabilisation et de péréquation, la CSPH supporte presque de moitié, le prix de 6500 FCFA de la bouteille de 12 kg vendue au Cameroun. Or, sur le plan international, ce produit coûte entre 10 000 et 12 000 FCFA. Bien plus, la CSPH a construit des centres d'emplissage de gaz domestique à Maroua et à Bertoua, afin de rapprocher ce produit incontournable des ménages. Avec une consommation annuelle évaluée à 92 000 tonnes, l'on peut se faire une idée du niveau de l'importante enveloppe supportée par la CSPH dans la stabilisation de ce produit au Cameroun.

Pour ce qui est des autres produits pétroliers (l'essence, le gasoil et le pétrole lampant), d'autres mécanismes interviennent dans la fixation des prix à la pompe. Il faut dire que le Cameroun ne pouvant pas satisfaire la demande locale avec son pétrole brut, est obligé de recourir à l'importation auprès de la Guinée Equatoriale et du Nigeria essentiellement. Dans une longue chaine qui fait intervenir la SONARA, la SCDP et qui prend en compte le marquage des produits, le transport, les redevances et taxes, le produit à la pompe devrait avoir un coût que la CSPH supporte par les mécanismes inhérents à ses missions. Il s'agit de stabiliser la tendance à l'envolée des prix en supportant le litre vendu à la pompe (172, 75 FCFA pour le pétrole et 33,96 FCFA pour le gasoil). Par contre, la CSPH a des avantages financiers en ce qui concerne le niveau des prix du super sur le marché international (+25,09 FCFA). Comme on peut le constater, le rôle joué par la CSPH depuis sa création, dans la stabilisation des prix à travers le pays est primordial. En effet, cette structure contribue à apaiser les tensions sociales dans plusieurs secteurs et singulièrement dans le domaine des transports, maillon de premier plan pour la bonne marche des activités économiques d'un pays.

SPECIAL PROMOTE

HYDRAULIQUE

Kemto Gie déroule son savoir-faire

Fruit de la coopération italo-camerounaise, ce Groupement d'intérêt économique a exposé sa gamme variée d'équipements à PROMOTE.

Marc Mounga

C'est une aubaine pour une bonne frange de la population camerounaise qui éprouve des difficultés pour acquérir une eau potable et s'éloigner des maladies hydriques. Il en est de même pour les industriels qui utilisent ce précieux liquide pour leur fonctionnement. Au Cameroun, d'après certaines statistiques, plus de 67% de citoyens ne sont pas connectés au réseau d'adduction d'eau. Les grandes métropoles n'en sont pas épargnées. A titre d'exemple, une étude effectuée en 2011 montrait que la ville de Yaoundé affichait une offre journalière d'environ 100 000 m3 seulement, pour un besoin estimé à 250 000 m3. Il s'agit là d'un paradoxe pour un pays qui possède l'un des grands réservoirs d'eau souterraine et d'eau de surface en Afrique.

Ainsi donc, Kemto Gie, fruit de la coopération entre le Cameroun et l'Italie, propose une gamme variée de services dans le domaine de l'hydraulique. Les différents aspects concernent principalement la construction, l'équipement et la maintenance des forages, le captage et l'aménagement des sources, la protection cathodique, la construction des stations et usines d'épuration, l'exécution des travaux d'eau et d'assainissement. « *Nous avons là une grande opportunité de relever l'offre de l'eau dans notre pays, pour améliorer les conditions de vie des populations. Avec Kemto Gie, nous sommes en capacité de pouvoir offrir aux populations camerounaises une eau de qualité, mais aussi en quantité* », relève Jacquis Kemleu Tchabgou, président du conseil d'administration de Kemto Gie.

En prélude à sa participation au Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat (PROMOTE) qui s'achève à Yaoundé le 24 février 2019, la société Kemto Gie, dont le directeur général est l'Italien Piétro Torino, a lancé ses activités le 30 janvier dernier à Yaoundé. A cette occasion, le président du conseil d'administration Jacquis Kemleu Tchabgou a présenté au public les opportunités qu'offre la structure.

Pour sa part, le représentant de l'ambassadeur d'Italie au Cameroun a salué cette initiative, tout en promettant sa disponibilité à accompagner toute initiative visant à améliorer le bien-être des populations. Créé le 30 octobre 2018, Kemto Gie est spécialisé non seulement dans le domaine de l'hydraulique mais également dans le génie civil. Il regroupe en son sein Afrigroup Engeeniring & Trading, la Fontana et Eurobiopark.

RÉACTIONS

Amim Forjindam,
Chargée des relations publiques
Gaz du Cameroun

« Nous sommes très heureux et honorés de participer pour notre première fois au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé, PROMOTE. Nous sommes la première entreprise camerounaise basée à Douala qui fait dans la production du gaz naturel depuis 2012. PROMOTE nous donne aujourd'hui la possibilité de pouvoir montrer aux visiteurs le gaz « Made in Cameroun », de pouvoir nous faire connaître. A gaz du Cameroun, nous promettons une source d'énergie propre pour les industries camerounaises et les ménages par l'établissement des pipelines. PROMOTE est donc une aubaine pour nous jeune entreprise car c'est le lieu pour nous de nous exprimer. Nous souhaitons aussi que le gouvernement nous accompagne dans notre projet »

Rainer Schmitt,
Chargé du marketing Proxes

« Nous sommes une entreprise allemande basée en Suisse. C'est notre première participation à PROMOTE. Nous faisons dans la fabrication et la commercialisation des broyeurs de marque Frymakoruma. Ici à PROMOTE, nous faisons la promotion de deux types de broyeur. Le premier qui est le plus petit est dédié aux ménages. Il permet de broyer les arachides, le cacao, les fruits et autres. Il produit 60 kilogrammes en une heure. Le deuxième broyeur est plus industriel et produit 800 kilogrammes en une heure. Notre présence ici vise à accompagner les pays en voie de développement dans leur industrialisation. Et comme le Cameroun est un pays qui est en plein dans son émergence, nous sommes là pour l'accompagner et échanger avec les entreprises locales. »

Eugene Valery Mbengo'o,
Visiteur

« La 7ème édition du Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat de Yaoundé organisée par Inter-Progress vient de nous démontrer que l'économie camerounaise est sur le chemin de sa croissance. La présence des PME camerounaises et l'exposition des produits « made in Cameroun » rend encore plus captivante cette grand-messe économique unique en Afrique centrale. Avec plus de 700 entreprises nationales et internationales, ce Salon va faciliter les rencontres et les échanges entre les entreprises du Sud et celles du Nord mais aussi entre les entreprises du Sud et celles du Sud. Cependant, je souhaiterais que pour la prochaine édition, un accent particulier soit mis sur l'entreprenariat jeune. J'espère qu'au sortir de ce Salon, les retombées seront à la taille de l'événement. »

Marius Fotso Pobet,
Jeune entrepreneur

« Cette 7ème édition de PROMOTE m'a permis de faire des rencontres enrichissantes. Depuis le lancement, pour mon enrichissement professionnel, j'ai participé au Forum Eau – Energie – Environnement, et visiter le Pavillon du GICAM et des industries camerounaises. J'ai par ailleurs eu le bonheur de voir le pavillon numérique, de visiter le stand de la promotion de l'entreprenariat jeune et féminin et bien d'autres. En tant que jeune entrepreneur, cette expérience a été très enrichissante. Elle m'a permis d'avoir une vision un peu plus claire sur l'entreprenariat jeune dans le monde et au Cameroun. Cette édition me permet donc de m'apprêter pour la prochaine édition ou je compte moi-même avoir un stand. »

Propos recueillis par Arnaud Evina

SPECIAL PROMOTE

ÉCLAIRAGE

«Mettre en vitrine l'entreprise camerounaise»

Luc Magloire Mbarga Atangana, ministre du Commerce et mandant du gouvernement camerounais pour le salon PROMOTE.

Sources : Crtv Radio

Luc Magloire Mbarga Atangana

PRÉCIS

Le mandant du gouvernement est précisément là pour créer les conditions d'une organisation aussi parfaite de la manifestation, à assurer ce lien entre les différents intervenants

Monsieur le ministre du Commerce, est-ce que nous devons nous réjouir de la tenue de l'évènement PROMOTE 2019 ?
Quand je vois ces visiteurs aussi enthousiastes, quand je lis le visage des exposants d'ici et d'ailleurs, les nationaux et les étrangers, quand j'essaie de décrypter, je me dis qu'il y a de quoi dire qu'on est content.

Monsieur le ministre, PROMOTE c'est un rendez-vous d'affaires. Combien gagne le gouvernement dans ce business ?
Peut-être faudrait-il effectivement recadrer ce que c'est le salon PROMOTE qu'il ne faut pas confondre avec une foire où on vient faire des affaires où on vient vendre. Le salon PROMOTE est destiné à mettre en vitrine l'entreprise camerounaise, la PME camerounaise et au final, à promouvoir le partenariat entre des entreprises du Sud et celles du Nord et entre les entreprises du Sud entre elles. La foire c'est ce qui se passe à Douala qui est un peu le pendant de PROMOTE que nous organisons sur hautes instructions du président de la République en années paires, avec la foire internationale des affaires de Douala.

Depuis quelques années, on note un foisonnement d'évènements et de rencontres de ce type. Il y a également à côté de PROMOTE, des initiatives comme PME Exchange, SAGO, Salon des PME et de l'artisanat. Qu'est qui peut expliquer un tel engouement ?
C'est un signe qui montre l'attractivité de notre économique, de notre pays comme l'a souligné le président de la République. Voire autant de foisonnement, des personnes venues de partout, dans le monde. Prenons le seul cas emblématique de la Belgique qui n'avait jamais été aussi bien exposée à PROMOTE. La Belgique pour cette édition, c'est 53 entreprises. Je prends le cas des USA. Je crois que c'est une bonne chose de recevoir autant de gens. Nous avons là la preuve que le Cameroun attire.
Maintenant, c'est vrai qu'il faudra certainement penser à harmoniser tout cela. Vous avez cité le cas de PME Exchange, je profite pour dire qu'à partir de l'année prochaine, nous amorçons un rapprochement entre la foire internationale des affaires de Douala et PME Exchange qui vont fusionner. Mais si elles ne fusionnent pas tout au moins, il y aura des synergies qu'on va créer. Donc là aussi il faut trouver des liens.

Monsieur le ministre, vous l'avez dit, une forte présence étrangère, 12 pavillons, des délégations comme celle de la Belgique, dont vous avez parlé tout à l'heure plus de 50 exposants ou tout à côté il y avait des PME camerounaises, j'allais dire tout petites. Est-ce qu'elles ont les moyens de se mesurer face à ce poids lourd, ces exposants qui viennent de l'étranger ?
PROMOTE n'est pas du tout une compétition. Chacun vient rechercher un partenaire éventuel, chacun vient aussi montrer son savoir-faire, mais surtout aussi parce qu'aujourd'hui, quel est notre problème par rapport aux PME, notamment celles qui exercent dans le secteur de l'agro-industrie ? C'est simplement de pouvoir acquérir le savoir-faire, de pouvoir également se mettre aux normes et standards internationaux pour qu'elles puissent grandir.
J'ai vu par exemple un cas extrêmement intéressant : il y avait là des opérateurs venus d'ailleurs et qui sont disposés à nous faire avancer, à échanger de technologie, à permettre que localement nous soyons à même de pouvoir produire ses emballages-là qui permettent à un produit de se vendre. J'en profite d'ailleurs pour remercier nos collègues, le MINEPAT (ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, ndlr), le ministère des PME, qui ont sponsorisé pas moins de 200 PME qui sont présentes dans toutes les régions du Cameroun. C'est aussi, en fait ce que les universitaires appellent le « galop d'essai » où l'on vient se mesurer aux autres pour s'évaluer, savoir le chemin qui reste à faire pour pouvoir avancer. On ne grandit jamais en restant reclus, en s'enfermant sur soi-même.

Mais à entendre les PME camerounaises, elles ont besoin d'un peu plus de soutien, des subventions plus consistantes de l'Etat du Cameroun. Qu'est-ce qu'elles peuvent attendre réellement ?
Il faut se méfier de cette variable-là. Justement qui me parait comme un raccourci, mettre d'abord en avant le soutien, les subventions ; le problème devrait être inversé et c'est le message que je lance à l'ensemble des PME, même de manière globale à nos opérateurs économiques. L'heure est au regroupement, l'heure n'est pas plus à l'émiettement. Vous savez, la période des établissements « Atangana et Fils » est révolue. Maintenant, on a affaire aux grands regroupements ; on se met ensemble, on se regroupe, on s'impose parce qu'on est grand. A partir de ce moment-là, on peut entrevoir des dialogues avec des pouvoirs publics, mais également avec le secteur financier, le secteur industriel. Véritablement, je crois qu'il faut sortir de l'âge de la pierre taillée à l'âge de la révolution industrielle. C'est cela l'avenir.

En quoi consiste votre rôle en tant que mandant du gouvernement à PROMOTE ? C'est pour séduire les investisseurs ?
Le mandant du gouvernement est précisément là pour créer les conditions d'une organisation aussi parfaite de la manifestation, à assurer ce lien entre les différents intervenants. Mais les acteurs, les vrais acteurs sont les opérateurs économiques. J'imagine, vous avez dû visiter par exemple le stand de la CEMAC, vous voyez donc des entreprises de la sous-région qui se retrouvent entre elles, forcement elles ont des choses à se dire.

Monsieur le ministre, les investisseurs que nous rencontrons au Palais des Congrès ne résistent pas à la destination Cameroun, mais ils espèrent que le climat des affaires leur sera favorable. Des assurances à leur donner ?
Cela aurait été le thème de cette 7ème édition du Salon Promote « *Climat des affaires et développement durable*» et vous aurez noté qu'il y a beaucoup de thématiques que traitent du climat des affaires. Un climat des affaires ne se décrète pas, le climat des affaires se partage. Vous devez écouter vos vis-à-vis et pouvoir prendre en compte leurs attentes, leurs aspirations.
Vous pouvez sortir les meilleurs textes du monde, mais s'ils ne vont pas dans le sens des attentes de ces investisseurs et ses partenaires, à quoi sert-il ? Une fois encore vous mettez le doigt sur une manifestation comme PROMOTE qui permet de pouvoir améliorer notre perception. Nous avons une perception de ce que devrait être le climat des affaires mais peut-être en face, il y a des ententes qui peuvent diverger ou tout au moins il peut y avoir des nuances. Donc cette charge-là est pendant 9 jours et ces différents ateliers, je crois que c'est le plus important.

Monsieur le ministre d'accord pour ce regroupement des entreprises, des PME et l'initiative locale. Alors ici à PROMOTE. Comment le « *made in Cameroon* » est mis en valeur et promu ?
Le « made in Cameroun » c'est la valorisation, la transformation de nos atouts nationaux, de nos produits. En ce qui concerne le commerce des biens, vous auriez remarqué qu'il y a toute une aile du Palais des Congrès qui était réservée aux 10 régions du Cameroun qui exposent, la diversité des produits. Le « *made in Cameroon* », il existe mais il y a du travail à faire. D'un côté, les entreprises, regrouper l'offre, concentrer l'offre et de l'autre côté les pouvoirs publics. Et nous travaillons précisément à accélérer le processus de mise aux normes de nos produits, de standardisation de nos normes. C'est cela que nous appelons le label origine Cameroun qualifié qui demain fera donc que quand vous voyez un produit « made in Cameroon », il va vous attirer tout de suite en matière de santé, de sécurité et de qualité intrinsèque.

Monsieur le ministre, restons sur le «made in Cameroon ». A l'heure actuelle sur le plan de la compétition commerciale, quels sont les produits camerounais les mieux vendus ou les plus vendus à l'extérieur, combien ça nous rapporte ?
Notre économie depuis de longues années est restée assise en termes de produit à l'exportation. Elle est restée assise sur un certain nombre de produits, les mêmes produits exportés à l'état brut. Or il faut placer un pallier au-dessus, nous sommes à une phase intermédiaire qui nous permettra de sortir de l'exportation du pétrole brut, c'est le premier produit à l'exportation. Le bois est l'un des principaux produits, comme le cacao, le café, la banane, le coton. Mais je vous ferai noter que des efforts importants ont été faits dans un certain nombre de filières parmi celles que je viens de citer.
Aujourd'hui, le cacao, nous avons un objectif qui est clairement affiché, c'est de pouvoir transformer localement au minimum 40% de notre production de cacao. C'est la même chose sur le café. Dans nos marchés, faites un tour dans les étals, vous allez voir des marques diversifiées du vrai, du bon café du Cameroun précisément parce qu'on s'est inscrit avec nos opérateurs dans ce cercle vertueux de transformation et de la valorisation. Nous sommes même premier au marché, nous-même au niveau national, mais nous avons toute la sous-région deux communautés économiques régionales la plus importante la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). C'est quand même pas moins de 140 millions de consommateurs ; c'est un vaste marché et demain avec l'avènement de la zone de libre-échange continentale, c'est le marché de 1 milliard 300 millions.

LANGUES MATERNELLES

Un avantage pour l'intégration nationale

Promouvoir les langues maternelles au quotidien pourrait être un succès tant sur le plan national qu'international.

Olivia Camille Ayissi

La diversité linguistique est de plus en plus menacée à mesure que des langues maternelles disparaissent. Selon les Nations Unies, toutes les deux semaines, une langue disparait, emportant avec elle tout un patrimoine culturel et intellectuel. C'est sans doute au vu de cet état des choses que le thème choisi pour la 19ème édition de la journée internationale langue maternelle célébrée le jeudi 21 février dernier portait sur « *les langues autochtones ça compte pour la construction de la paix et de la réconciliation* ».

Pour un développement durable, le gouvernement camerounais, à travers le ministère de l'Education de base, a inséré les cours de langues maternelles dans les programmes scolaires afin que la nouvelle génération puisse écrire et lire ces langues.

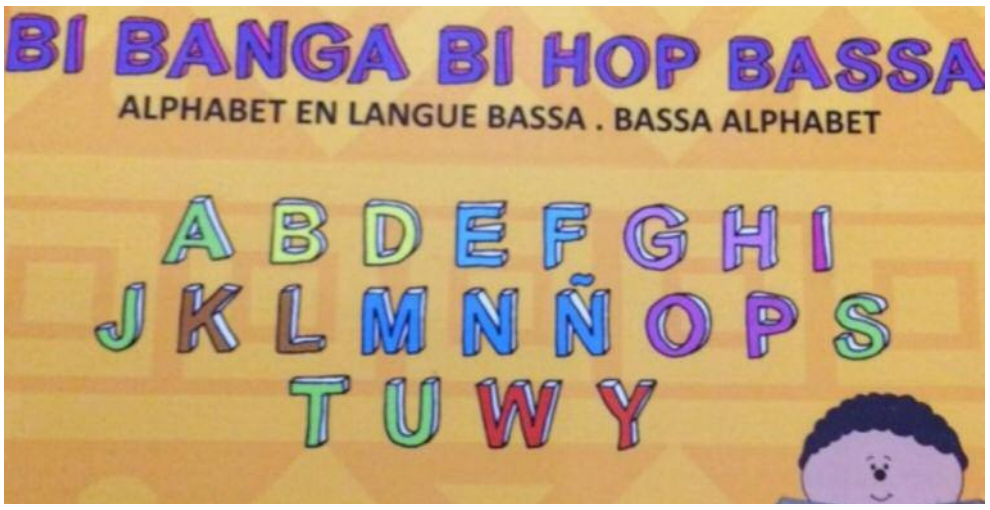

C'est le cas des écoles publiques de Djoungolo et d'Essos à Yaoundé où les élèves quelle que soit leur origine, s'expriment et chantent l'hymne national en ewondo sans complexe. Il en est de même du Collège de l'Immaculée Conception de Sangmélima qui depuis dix ans, initie ses apprenants au bulu.

Satisfait de l'inclusion sociale déjà prônée dans l'enseignement, le ministre de l'Education de base, le Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa a davantage encouragé les dirigeants d'établissements scolaires à intégrer les langues maternelles dans leurs programmes. C'est grâce à la maîtrise de sa première langue ou langue maternelle que les compétences de base en lecture, écriture et calcul peuvent être acquises, a-t-il rappelé

La Journée internationale de la langue maternelle est célébrée chaque année depuis février 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme. La date du 21 février a été choisie en hommage aux étudiants tués par la police à Dacca (aujourd'hui la capitale du Bangladesh), alors qu'ils manifestaient pour que leur langue maternelle, le bengali, soit déclarée deuxième langue nationale du Pakistan de l'époque.

ARTS

Béatrice Fabo, la mascotte de la paix et du vivre-ensemble

Plus connue sous sa casquette artistique de Mama Princesse, la native de Bangoulap dans le département du Ndé région de l'Ouest promeut la paix et le vivre ensemble à travers sa musique et ses comédies.

Arnaud Joseph Etoundi

« *Chaque fois que la société devient trop étouffante et que les règles sont trop complexes, il y a une sorte d'explosion musicale* », dixit l'artiste musicien et guitariste anglo-américain Saul Hudson, plus connu du nom Slash. Avec la situation socio-politique que traverse le Cameroun ces dernières années, plusieurs artistes musiciens, comédiens, et bien d'autres sont à pied d 'œuvre pour véhiculer des messages de paix et promouvoir le vivre ensemble par le biais de leur art. Comme eux, l'étoile de l'Ouest, plus connue sous la casquette artistique de Mama Princesse, n'est pas restée les bras croisés. Elle contribue à sa manière à la construction de cette paix et de ce vivre-ensemble tant recherchés par ses compatriotes.

À noter que Mama Princesse est une artiste camerounaise qui alterne merveilleusement comédie et musique depuis une dizaine d'années. Puisqu'en 2007, elle commence avec la comédie. Lorsqu'elle est alors repérée par l'artiste humoriste Man Nolap. Mama Princesse fait son apparition sur le petit écran, notamment à travers la comédie à succès « *Le procès* » diffusée sur la chaine de télévision privée *Canal 2 international* où elle

joue le rôle de présidente de Tribunal. Elle va tour à tour interpréter le rôle d'une Princesse dans les séries « *Ennemie intime* » du comédien Ebenezer Kepombia (Mintoumba), « *Famlah* » d'Ezaboto, et dans « *La guerre irrésistible* » de Achagacha. L'artiste a également collaboré dans les films d'autres réalisateurs camerounais à l'instar de la comédienne Sélavie Newway et bien d'autres encore. Mama Princesse compte au moins une quarantaine de films au Cameroun et certains ont même été visualisés sur les chaînes *Nollywood, A+, TV5 Afrique, Telesud,* etc.

De son vrai nom Béatrice Fabo, l'artiste musicienne et comédienne Mama Princesse est originaire de la région de l'Ouest au Cameroun, notamment de la chefferie Bangoulap, département du Ndé. Sous sa casquette d'artiste musicienne, elle est auteure d'un album de six titres intitulé « *L'étoile de l'Ouest* » qui est un hymne à l'amour et à travers lequel elle chante la paix, l'amour, l'entraide. Elle y dénonce également la haine, la calomnie, le mensonge et condamne aussi la prostitution de ses jeunes sœurs. Dans ses chansons, Mama Princesse allie les sonorités et rythmes locaux tels que le Mangambeu, le Makossa, le Bend Skin et même le Bikutsi. Cette artiste pluridimensionnelle qui chante depuis sa tendre enfance, n'a jusqu'ici pas encore gagné de prix sur la scène locale ou internationale toutefois, son dynamisme lui permet de garder espoir, dans un univers artistique en proie aux piratages des oeuvres artistiques. Pour ses futurs projets, Mama Princesse est actuellement en studio où elle prépare un maxi single qui annoncera la sortie de son 2ème album. Pour l'instant, elle continue ses actions de la Mascotte de la paix en multipliant les descentes sur le terrain pour des causeries éducatives entre élèves et parents pour véhiculer les messages de paix.

L'AVENIR DE VOS ENFANTS NE S'IMPROVISE PAS !

Converging Education

Intégrer l'élite mondiale universitaire se prépare longtemps à l'avance. Converging Education est un service de coaching scolaire pour vous accompagner dans l'orientation de votre enfant. Expert dans l'accompagnement pour les études à l'étranger, nous proposons un service individualisé et exclusif qui vous aide, à identifier le pays et les formations adaptés à vos enfants ainsi qu'à vos ressources. Nous pouvons en fonction de vos attentes monter votre dossier de A à Z (personal branding, essays...).
Service en anglais et français - Contactez-nous au plus vite!
Instagram : @convergingeducation
Facebook : Converging Education
WhatsAPP : + 33 6 46 63 28 37

ATHLÉTISME

La course de l'espoir révèle ses génies

Jusqu'au bout de leurs jambes, Éric Mbacha, Ali Mohammadou, Godlove Gabsibuin, Carine Tatah, Lisette Ngalim, Yvonne Ngwaya, de véritables talents qui évoquent toute une région, ont démontré à souhait qu'ils maîtrisent les secrets de toute montagne.

Charles Nwanochi

La témérité de la Fédération camerounaise d'athlétisme et du ministère des Sports et de l'Education physique a eu raison de l'insécurité. Suffisamment palpable, avec *« courage des valeureux athlètes venus d'Afrique et d'ailleurs »*, 522 athlètes au total ont prouvé leur capacité à dompter le Mont Cameroun. Le Camerounais Éric Mbacha, parmi les premiers à attendre le sommet de la montagne, a remporté la Course de l'Espoir en 4 heures 30 minutes et 09 secondes.

Il a triomphé après une *« excellente montée »* remportant pour la troisième fois le trophée et va empocher la mise de cette compétition de la catégorie seniors hommes chiffrée à 10 millions de FCFA. L'athlète, originaire de la région du Nord-ouest et fils de la localité de Nkambe, n'a pas réussi à battre son propre record qui est de 4 heures 20 min. Il conserve sa place dans la lignée des seigneurs de la montagne malgré des frayeurs lors de la descente du Mont Cameroun de son poursuivant l'athlète Ali Mohammadou. Ce dernier a maintenu le rythme de la course et a terminé la course au deuxième rang pour devoir empocher la prime de 7 millions de FCFA. Le vainqueur de l'édition 2018, Godlove Gabsibuin est arrivé à la troisième position pour devoir bénéficier d'une prime de 5 millions de FCFA.

Après la légende Sarah Etongue, l'athlète Carine Tatah a confirmé suite à sa victoire qu'elle est une graine de championne. Cette réussite a révélé qu'elle se positionne comme une des nouvelles reines de la montagne à cette course de l'espoir. Elle a parcouru cette distance, 38 Km, jusqu'en altitude, 4100 mètres, en 5 heures 33 minutes. Dans cette catégorie dame, l'athlète Ngalim Lisette a terminé la course au deuxième rang. Sept fois championne, et de manières consécutives et répétitives en quatre éditions, l'athlète Yvonne Ngwaya suite à sa performance à cette 24ème édition de la Course de l'Espoir, est arrivée au troisième rang.

Hormis l'athlète Ali Mohammadou, l'inconnu révélé à cette édition, les vainqueurs fort de leur génie, se positionnent comme de véritables talents qui évoquent toute une région. Ils sont dotés d'une endurance remarquable voire imparable démontrant à souhait qu'ils maîtrisent les secrets de toute montagne où qu'elle se trouve. Ils ont encore levé toute peur sachant que leurs atouts se trouvent dans leurs jambes, courant et gravissant la montagne plus vite que les autres, convaincus d'être les meilleurs de la discipline. L'athlète Ali Mohammadou, sujet d'étonnement voire d'admiration, fait son entrée à ce club de la course de l'Espoir, du reste *« un espoir qu'il convient de célébrer dans cette partie du pays »*. Il a prouvé aussi qu'au bout de ses jambes, il y a du génie.

PALMARÈS MESSIEURS

Ascension du Mont Cameroun
1973 : John Ekema (5h 47' 00)
1974 : Ngu Njumbe (5h 09 28)
1975: Ndumbe Ewambe (5h 07 00)
1976: Walter Stifter (4h 37 00)
1977: Walter Stifter (4h 19 00)
1978: Walter Stifter (4h 18 16)
1982: Simon Ndive (4h 21 30)
1983: Monyonge Gobina (4h 33 00)
1984: Mike Short (4h 06 32)
1985: Mike Short (3h 56 17)
1986: Thimothy Lekunze Leku (3h 47 59)
1987: Thimothy Lekunze Leku (3h 46 34)
1988: Jack Matland (3h 47 35)
1990: Pierre André Gobet (4 h 44 16)
1992: Tatah Thomas (4h 32 13)
Course de l'Espoir
1996: Tatah Thomas (4h 29 13)
1997: Linus Tanwo Tawe (4h 46 27)
1998: Tatah Thomas (4h 35 37)
1999: Joseph Kongnyuy (4h 31 57)
2000: Joseph Kongnyuy (4h 37 50)
2001: Dominique Tedjiozem (4h 34 19)
2002: Joseph Kongnyuy (4h 41 38)
2003: Charles Ngonga Pongha (4 h 31 50 s)
2004: Charles Ngonga Pongha (4 h 30 39 s)
2005: Dominique Tedjiozem (4 h 20 58 s)
2006: Janarius Bongkiyung (4 h 23 38 s)
2007: Janarius Bongkiyung (4 h 30 18 s)
2008: Charles Ngonga Pongha (4 h 35 50 s)
2009: Ernest Voffo Momo (4 h 36 16)
2010: Joseph Wirba (4 h 36 09 s)
2011: Eric Mbatcha (4 h 29 min)
2012: Godlove Gabsibuin (4 h 02 22 s)
2013: Godlove Gabsibuin (4 h 31 09 s)
2014: Eric Mbatcha
2015: Godlove Gabsibuin
2016: Simplice Ndungueh (4 h 30 00 s)
2017: Faï Elvis Ndzedzeni (4 h 25 8)
2018: Godlove Gbasibuin (4h 30 46)

FOOTBALL PROFESSIONNEL

La FECAFOOT et LFPC privilégient la morale du plus fort

Elles ont par leur attitude et inaptitude consacré, voire sacralisé les négriers des temps modernes que sont les présidents de clubs.

C.N.

Le coup de semonce de la Fédération internationale de football (FIFA) a conduit au réveil de la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT). Dans l'immédiat, elle a ouvert ses portes pour une réunion restreinte avec les acteurs impliqués dans la crise pour se prononcer sur *« les mesures nécessaires pour faire en sorte que les salaires et primes dus aux joueurs »* de 24 clubs camerounais de Ligue I *« soient payés à brève échéance »*, et conformément aux obligations contractuelles pertinentes. Les injonctions de la FIFA conduisent à ouvrir un contentieux qui date de la saison sportive écoulée et qui pour les années sportives antérieures entrent dans l'oubli au point de révéler la complaisance, la complicité de la FECAFOOT et de la Ligue de football professionnel du Cameroun. Elles ont par leur attitude et inaptitude consacré voire sacralisé les négriers de temps modernes que sont les présidents de clubs.

La FIFA prête une oreille attentive aux problèmes des footballeurs camerounais suite à un rapport de la Fédération internationale des footballeurs professionnels (FIFPro) et le Syndicat national des footballeurs du Cameroun (SYNAFOC) qui à la fois dénoncer une *« situation désastreuse »* des joueurs et révèlent que beaucoup accusent des arriérés de salaires, de primes de matches, et que jusqu'ici, les primes de signature de contrat et d'entraînement ne sont pas payées. L'instance faîtière internationale à l'idée d'incarner une nouvelle ligne accorde jusqu'au 4 mars prochain à la FECAFOOT de soumettre un rapport qui résume toutes les mesures prises dans le sens de mettre fin à un comportement ou attitude managériale encré.

La LFPC dans son intérêt à contrôler le jeu, vient d'accorder 84 millions de FCFA aux clubs professionnels du Cameroun soit 3 millions de FCFA à chaque club de Ligue I et 2 millions de FCFA à chaque club de Ligue II. Cette *« première avance de la contribution du gouvernement aux salaires des joueurs et encadreurs techniques »* comme pour faire croire que la LFPC veille au respect des droits des joueurs, alors que cela n'a pas souvent été le cas, ne vient pas abolir la traite établie des footballeurs camerounais. La SYNAFOC recevant une fois de plus en 2017 *« un total de 53 plaintes de joueurs, donc 42 provenant des joueurs locaux »* a tonné entre autres devant la porte de la LFPC et de la FECAFOOT pour leur rappeler que *« les conditions de vie et de travail des footballeuses et footballeurs évoluant au pays sont loin d'être reluisantes »*. Ces instances ne se sont nullement offusqués au point de rester de marbre. Elles viennent rappeler aux présidents de clubs qu'un *« compte d'emploi de cette avance avec pièces justificatives sera adressé le 28 février 2019 »* et qu'il *« servira désormais de préalable justifiant de nouveaux déblocages »*. Ce qui constitue un leurre. Nul ne dénie à la FECAFOOT et la LFPC un libre-arbitre, seulement au fil des années de la gestion et du contrôle du football camerounais, il est visible qu'elles ont privilégié la morale du plus fort. Et à présent sous la pression de la FIFA, vont-elles maintenir ce regard impassible ?

Comédie & musique

SECURISATION PHYSIQUE
DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI
Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala
UN ENJEU VITAL
DE COMPÉTITIVITÉ